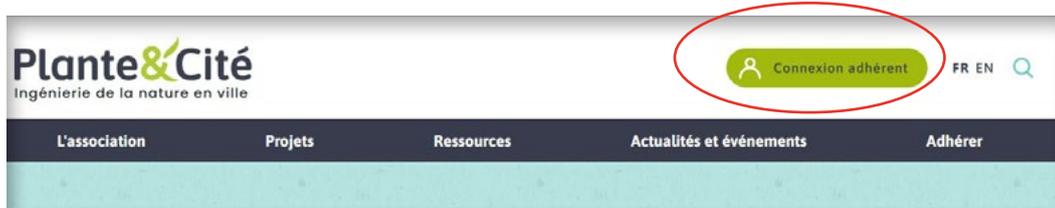


Comment renouveler son adhésion en ligne ?

La personne référente de votre structure, le contact technique pour Plante & Cité, peut procéder au renouvellement en ligne. Chaque contact technique recevra l'avis de renouvellement par mail. Vous êtes le contact technique ? Suivez la procédure ci-dessous.

- 1 Rendez-vous sur www.plante-et-cite.fr, cliquez sur l'icône « Connexion adhérent » en haut à droite et connectez-vous avec votre identifiant (adresse mail) et votre mot de passe (cliquez sur « mot de passe oublié » si besoin - un mot de passe est envoyé immédiatement par mail)



- 2 Une fois connecté, cliquez sur votre espace adhérent et allez dans la rubrique « MES ADHESIONS »

- 3 Dans la rubrique « MES ADHESIONS » :
cliquez sur « RENOUELER L'ADHÉSION »
Si vous souhaitez éditer un devis pour instruire la demande en interne cliquez sur « EDITER UN DEVIS ».

NB : le devis est réalisé sur la base des informations de la dernière adhésion validée. Si votre tranche tarifaire a changé, merci de nous contacter pour la mise à jour du devis.



- 4 Après avoir cliqué sur « RENOUELER L'ADHESION » vérifiez les informations de votre demande de renouvellement d'adhésion : confirmez ou demandez la modification de la tranche tarifaire, précisez le mode de paiement et indiquez si nous devons attendre un bon de commande avant d'éditer la facture.
- 5 Cliquez sur « ENREGISTRER MA DEMANDE »
- 6 Vous recevrez un courriel de Plante & Cité confirmant la prise en compte de votre demande de renouvellement.
- 7 Vous recevrez un courriel dès que votre facture sera disponible. Vous pourrez la télécharger en ligne sur www.plante-et-cite.fr, dans votre espace personnel, dans la rubrique « MES ADHESIONS » (Historique des adhésions).

Pour toute question :
adherents@plante-et-cite.fr - 02 22 06 14 16